

Consortium Touristique du Baix Llobregat

**MANUEL DE BONNES
PRATIQUES DURABLES**
destiné au secteur du tourisme

Consortium Touristique du Baix Llobregat

Le but de ce manuel est d'être un outil pour les entreprises du secteur du tourisme dans la mise en œuvre d'une politique durable au niveau social, économique et environnemental qui permet de minimiser l'impact de l'activité touristique dans la destination.

Les rubriques suivantes fournissent des conseils simples et efficaces pour aider les établissements touristiques à développer une gestion efficace de leur activité, en menant des actions et des bonnes pratiques dans le cadre des 17 objectifs de développement durable des Nations Unies.

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Illumination

1. Tirez le meilleur parti de la lumière naturelle.
2. Éteignez les lumières lorsqu'elles ne sont pas utilisées.
3. Effectuer l'entretien périodique de l'installation.
4. Colorez les murs, les plafonds et les meubles avec des couleurs claires pour maintenir l'éclairage.
5. Éviter le suréclairage artificiel des espaces.
6. Utilisez des lumières écoénergétiques.
7. Installez des capteurs et des minuteries pour éteindre automatiquement les lumières.
8. Sensibiliser le personnel de l'entreprise et les touristes.

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Appareils électroniques

1. Ne laissez pas les appareils électroniques (ordinateurs, imprimantes...) allumés s'ils ne sont pas utilisés.
2. Utilisez des appareils à faible émission sonore et des substances nocives pour l'environnement.
3. Effectuez un entretien régulier et approprié.
4. Évitez les vieux appareils inefficaces.
5. Critères de conception pour l'achat de nouveaux appareils dans lesquels les labels d'efficacité énergétique sont pris en compte.
6. Ajustez l'achat aux besoins réels.
7. Encourager l'utilisation des meilleures technologies disponibles et fiables afin de réduire la consommation d'énergie.

ÉNERGIE

Efficacité énergétique

Climatisation

1. Identifiez les fuites d'air, par exemple, les murs fissurés ou les bords des portes et des fenêtres où l'air chaud/froid peut s'échapper. Réparez les dommages possibles et gardez les portes et les fenêtres fermées pour conserver l'air chaud/froid à l'intérieur.
2. Vérifiez les jauges de température. Assurez-vous qu'il y a un intervalle d'environ 4°C entre la température d'arrêt du chauffage et celle d'allumage de la climatisation. Cela garantit que le chauffage et le refroidissement ne fonctionnent pas ensemble.
3. En été, utilisez le refroidissement naturel la nuit. Lorsque les températures extérieures sont inférieures aux températures intérieures, le bâtiment a simplement besoin d'être ventilé avec de l'air frais.
4. Réglez les commandes de climatisation pour qu'elles fonctionnent à la puissance minimale et utilisez les gradateurs pour faire recirculer l'air, ce qui nécessite moins d'énergie.
5. Réglez les minuteries pour qu'il n'y ait pas de refroidissement lorsque les zones sont inactives.

ÉNERGIE

Effacité énergétique

Eau chaude sanitaire et chaudières

1. Vérifier l'état physique de la chaudière : corrosion, manque d'isolation, l'historique d'entretien et le fonctionnement de la distribution d'eau chaude dans le réseau de canalisations.
2. Remplacer les chaudières de plus de 15 ans par des chaudières ou des condenseurs à haut rendement.
3. Installez des réducteurs de débit d'eau dans les douches et les robinets.
4. Isolez les réservoirs d'eau, les tuyaux et les vannes pour minimiser les pertes de chaleur.
5. Vérifiez les paramètres de température de l'eau chaude. Réglez l'eau chaude à une température de 60 ° C, ce qui convient pour tuer les bactéries Legionella et est suffisamment chaude pour être utilisée par le personnel et les clients, évitant ainsi les pertes d'énergie dues à la surchauffe de l'eau.

EAU

Économies de consommation d'eau

1. Gardez la plomberie en bon état pour éviter les fuites d'eau.
2. Installer des robinets qui permettent d'économiser l'eau (régulateurs de débit, robinets thermostatiques...).
3. Ouvrez les robinets lorsque cela est strictement nécessaire.
4. Utilisez de l'eau non potable pour les réservoirs des toilettes.
5. Réduisez la capacité de charge des réservoirs de toilettes.
6. Utilisez des appareils efficaces qui ne nécessitent pas autant d'eau.
7. Réutiliser les eaux grises.
8. Arrosez l'après-midi ou le soir, lorsque les températures et la vitesse du vent sont plus basses, ce qui réduit considérablement les pertes par évaporation.
9. Installer des collecteurs d'eau de pluie conformes à la réglementation et s'en servir pour irriguer en remplacement de l'eau des tuyaux raccordés au réseau d'alimentation.

DÉCHETS

Génération résiduelle

1. RRR (Réduire, Réutiliser et Recycler).
2. Essayez de réduire la quantité de déchets générés en évitant d'acheter des produits suremballés, et/ou qui ne sont pas biodégradables.
3. Mettre en place une politique d'achats responsables où prévalent les produits respectueux de l'environnement et de proximité (économie circulaire).
4. Lors de l'achat de produits, tenez compte du fait qu'ils ne contiennent pas de contenants jetables et qu'ils peuvent être réutilisés.
5. Séparez les déchets qui ne sont plus réutilisables dans les conteneurs respectifs ou apportez-les au point de nettoyage le plus proche.

ACCESSIBILITÉ

Promouvoir l'accessibilité universelle

Pour l'accessibilité universelle, la diversité des personnes doit être prise en compte, en particulier les personnes ayant un handicap temporaire ou permanent. Les personnes à mobilité réduite telles que celles qui marchent avec une canne, ou qui se déplacent en fauteuil roulant, etc., les personnes ayant des limitations sensorielles de la vision ou de l'audition, ou les personnes ayant une déficience cognitive ou intellectuelle.

1. Se conformer aux réglementations légales en vigueur sur l'accessibilité universelle.
2. Tenir compte de l'adéquation des aspects importants tels que :
 - Places de parking réservées aux personnes à mobilité réduite.
 - Garantir une mobilité accessible à tous à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement grâce à un parcours accessible, incluant des déplacements verticaux (rampes, ascenseurs et escaliers).
 - Lieux d'accueil, d'attention, d'information et d'attente : l'espace et le mobilier doivent être accessibles à toute personne pour faciliter l'interaction de l'utilisateur avec le travailleur qui l'assiste.
 - Salles de bains adaptées
 - L'accessibilité dans les systèmes de communication et d'information. Les informations numériques et imprimées représentent les supports les plus largement utilisés pour la communication de l'information. Il est nécessaire d'utiliser ces recommandations pour qu'un texte écrit réponde aux critères d'accessibilité et soit efficace pour un plus grand nombre de personnes.
 - Événements accessibles : un événement sera accessible si toutes les personnes qui ont l'intention d'y assister, y compris les personnes handicapées, ont la possibilité d'y accéder et tout ce qui concerne l'événement (diffusion, inscription, transport, hébergement, accès, installations, son et image, communication, etc.).